

Informations

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **74 (1929)**

Heft 9

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

hommes doivent aussi être exercés à faire les observations météorologiques simples.

On peut prévoir que ce programme permettra aux officiers des gaz et aux instructeurs de la branche chimique d'exercer leur tâche avec une réelle utilité ; ils auront affaire à des hommes familiarisés avec les procédés de la guerre chimique, au courant de toutes les mesures d'observation, d'attaque et de défense, et sachant vivre et combattre dans un milieu hostile, mais nullement effrayant, à force d'avoir pris l'habitude d'y pénétrer.

INFORMATIONS

Service de l'arrière. — Le Lieutenant-colonel Steiner nous prie d'ajouter à son exposé de la livraison d'août les paragraphes qui suivent, présentant le tableau des vivres et de l'avoine qui sont à la disposition de la division.

Pour assurer le ravitaillement de la troupe, même au cas où les ressources viendraient à être complètement absorbées dans le secteur du front, des mesures seront prévues pour que le ravitaillement s'effectue de l'arrière à l'avant selon les besoins. Les échelons du front se réapprovisionnent auprès de ceux de l'arrière, et ceux-ci à la tête d'étape, de telle sorte que, chaque soir, les approvisionnements des échelons se retrouvent au complet. Mais il reste entendu, qu'en premier lieu, on table sur les ressources du pays dans le secteur du front, et que ce n'est qu'après leur épuisement que le mécanisme des échelons fonctionne.

Pour assurer ce fonctionnement et garantir à l'échelon du front les ravitaillements qu'il puise auprès des échelons de l'arrière, les rations de vivres et de fourrages doivent être tenues prêtes et réparties comme suit :

	<i>Rat. quot.</i>		<i>Rat. de réserve</i>	
	<i>Port.</i>	<i>Rat. (av.)</i>	<i>Port.</i>	<i>Rat. (av.)</i>
1. A la troupe	1	1	1	1
2. Sur le train de ravitaillement . .	1	1	—	—
3. Au gr. subs. et à la place d'échange	2	2	2	2
Total des disponibilités au front	4	4	3	3

4. Aux têtes d'étapes, doivent se trouver des vivres et des fourrages pour 3-10 jours, prêts à être expédiés (par chemin de fer, camions ou traction hippomobile) selon les situations du front, et pour la totalité des troupes qui dépendent de la tête d'étape intéressée.

Explications.

A chiffre 1. Pain et rations de réserve : sur l'homme (viande et petits vivres sur la cuisine) ;

1 ration d'avoine : sur le cheval de selle ;

$\frac{1}{3}$ de ration d'avoine : sur le cheval de trait ;

le reste de l'avoine ($\frac{2}{3}$) sur les sièges des fourgons ou caissons.

A chiffre 2. La viande fraîche pour le lendemain se trouve ou aux abattoirs des régiments, prête à être distribuée, ou au gr. subs. (le cas échéant cp. subs.), ou prête à être chargée sur les échelons de ravitaillement.

A chiffre 3. A la place de viande fraîche, on prévoit la quantité de viande nécessaire sous forme de viande sur pieds, ou de viande séchée sous forme de lard, jambon, bœuf sec, etc. Les deuxièmes ration et portion de réserve peuvent rester à la tête d'étapes aussi longtemps que les communications avec elle sont assurées.

1. Le gr. subs. (ou la cp. détachée) doit toujours avoir deux rations de vivres et fourrages à la disposition des corps de troupe qui lui sont attribués. Ces disponibilités doivent être chargées sur camions ou fourgons ou emmagasinées sur la place d'échange (magasins mobiles ou fixes).

Les quantités de vivres et fourrages en route vers le front depuis le magasin du gr. subs. sont automatiquement et parallèlement remplacées par la tête d'étape. Nous voyons rouler simultanément la consommation quotidienne de la division :

1^{er} échelon : de la place de ravitaillement, par les trains de ravitaillement, à la place de distribution (troupe).

2^e échelon : du groupe des subsistances à la place de ravitaillement.

3^e échelon : de la tête d'étape au groupe des subsistances.

Suisses et landsquenets. — Je viens de lire l'article sur l'*Histoire de l'armée française* paru dans la livraison d'août. Permettez-moi de faire pendant un instant le coupeur de cheveu en quatre.

Vous citez une page de Revol sur les Suisses du 15^e siècle où il rappelle un passage de Machiavel « *piccoli e non puliti ne belli personaggi* ».

Il existe de nombreuses descriptions d'historiens étrangers sur les Suisses de cette époque. Tous les contemporains parlent de la haute taille des Suisses, de l'impression de force et de puissance que donnait leur troupe, de la beauté physique des hommes. Lisez Jovius, Vettori, Imperiali, Guichardin, Philippe de Commines. Ce dernier qui vit passer l'armée de Hohensax en route pour Novare, déclare : « Tant de beaux hommes y avait que jamais ne vis si belle compagnie. »

La beauté plastique et l'élégance guerrière des Confédérés sont attestées par une quantité de dessins des peintres suisses de la Renaissance : Holbein, Urs Graf, Nicolas Manuel, etc. Le passage de Machiavel fait seule exception. Or Machiavel a toujours confondu les Allemands et les Suisses : il parle des uns et des autres comme d'une seule nation. Les landsquenets se distinguaient précisément des fantassins suisses, leurs rivaux détestés, par le débraillé de leur tenue, leur affectation de paraître sales, en chausses trouées, sans aucun souci d'élégance. C'est sans doute d'eux que Machiavel a voulu parler. Car les Suisses, au contraire, avaient à un très haut degré la vanité de la parure et le goût des costumes brillants. C'est une caractéristique que J. J. Rousseau releva plus tard comme un trait qui s'est maintenu à travers les siècles.

Jusqu'à la Révolution française, tous les souverains d'Europe s'entouraient d'une garde suisse dont la valeur décorative ajoutait à l'éclat des cérémonies de cour. C'était les Cantons suisses qui fournissaient des milliers de beaux hommes de six pieds et plus. En 1830 encore, à Paris, les compagnies des deux régiments suisses de la garde royale, en ligne, dépassaient de vingt hommes, à effectif égal, les compagnies françaises, à cause de la largeur d'épaules des grenadiers suisses.

Vous voyez que l'amour propre national et la vérité historique se concilient parfaitement sur ce point. V.

Sous-officiers. — Signalons le Rapport du Comité central de l'Association suisse des sous-officiers sur l'activité de l'association pendant l'exercice de 1928. Il vient de sortir de presse et contient, en grand nombre, des renseignements intéressants. Nos lecteurs s'en rendront compte si nous énumérons les objets traités : activité des sections, journal central, Jungwehr, Assemblée des délégués à Bienne en 1928, admissions de sections, action de propagande, office de placement, remise de fusils-mitrailleurs, cours centraux de lancement de grenades, lutte contre l'antimilitarisme, service de presse, société ouvrière suisse de gymnastique et de sport, journées suisses des sous-officiers en 1929, etc. La matière est très riche, comme on voit. La Jungwehr et l'ins-

truction militaire préparatoire donnent lieu à des indications détaillées. De même les concours de tir au fusil et au pistolet. Instructif pareillement est le rapport du Comité technique. Le dernier chapitre expose la situation financière de l'Association qui, avec peu d'argent, — la fortune au 31 décembre 1928 s'élève à la modeste somme de 2742 fr. 09, — accomplit un sérieux travail.

Quant à l'esprit dans lequel le Comité central a présenté ses observations, il ressort du chapitre des conclusions. Reproduisons le début qui mérite particulièrement d'être retenu :

« Au cours de ce rapport, nous nous sommes permis de traiter ouvertement des choses, même de celles qu'on laisse volontiers, quelquefois, sous le manteau de la charité chrétienne. » Nous avons tenu à marqué notre opinion là où nous avons rencontré des manquements et des fautes. Par cette franchise nous ne voulons froisser personne, mais exprimer clairement qu'il est de notre devoir de vous rendre attentifs les uns les autres aux insuffisances qui peuvent se manifester. Nous ne doutons pas que nos critiques bien intentionnées seront acceptées dans l'esprit qui les a dictées. »

Les aumôniers et l'antimilitarisme. — La chronique suisse était en pages lorsque connaissance nous a été donnée d'une correspondance qui complète le commentaire de l'assemblée pastorale d'Aarau. Elle déclare que la thèse dirigée contre les aumôniers n'est en réalité pas dirigée contre eux ; que ce qui l'a fait croire a été la défectueuse rédaction de la dite thèse ; que les pasteurs antimilitaristes désirent uniquement, non la suppression des aumôniers, mais celle de leur grade, de leurs insignes et de la petite épée de fantaisie qu'ils ont au côté lorsqu'ils portent leur tenue complète, « toutes choses qui ne cadrent pas avec la sincérité grave des fonctions ecclésiastiques ».

Aux pasteurs à se préoccuper des intérêts des Eglises, c'est normal ; mais aux autorités militaires à se préoccuper des intérêts de l'armée, ce qui est normal aussi. La tenue actuelle des aumôniers militaires a été décidée il y a une trentaine d'années, sauf erreur, sur leur demande expresse. Elément d'une saine discipline dans l'unité à l'état-major de laquelle ils appartiennent, ils ont estimé que leur ministère non seulement ne souffrirait pas d'un contact plus étroit avec les coutumes de l'armée, mais que leur autorité gagnerait à l'esprit de camaraderie que procure l'uniforme et à l'esprit de discipline qu'encouragent les marques extérieures du respect qui entoure le grade d'officiers. Dès l'instant que le soldat salue le capitaine-vétérinaire ou le lieutenant-pharmacien, et le fait volontiers, estimant

que quand chacun sert son pays il a droit à l'estime quelle que soit la fonction qu'il accomplit, on ne voit pas pourquoi l'aumônier serait privé des mêmes égards.

Quant au fameux service civil qui est aussi une des revendications des pasteurs antimilitaristes, les lecteurs de la *Revue militaire suisse* savent ce qu'elle en pense.

L'assemblée d'Aarau n'a rien conclu, estimant n'avoir pas le temps d'épuiser sa discussion. Par motion d'ordre et 130 voix contre 105, ses participants ont décidé d'ajourner la suite du débat à leur prochaine réunion.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

LECTURES D'HISTOIRE

Journal du maréchal Wilson, publié par le major-général Callwell, édition française par le commandant Lhopital. Préface du maréchal Foch. — Payot, Paris, 1929, 544 p. in-8 et 8 illustrations hors texte. Prix : 40 fr. (français).

Le maréchal Wilson a tenu les grands emplois de l'Etat-major britannique. Déjà avant la guerre une solide amitié le liait au maréchal Foch, amitié que devaient cimenter des années de travail en commun dans des circonstances tragiques, d'un bout à l'autre de la guerre mondiale. Les deux pages que le maréchal Foch consacre à son vieux camarade — les dernières peut-être qui soient sorties de sa plume — suffiraient à elles seules à recommander le *Journal* de Wilson au public militaire.

Un vrai roman, la carrière de ce grand Anglais qui, refusé cinq fois aux examens d'entrée de diverses écoles militaires, termina sa carrière comme chef d'Etat-major général de l'empire britannique.

Une mine inépuisable de renseignements inédits que les notes et les remarques de Wilson sur ses entretiens avec tous les premiers rôles des gouvernements et des Etats-majors inter-alliés.

Un livre qu'il faut lire.

L.

La Conquête d'Alger, par Gustave Gautherot, 1830. — Payot, Paris, 1929, 208 p. in-8, illustré. — Prix : 20 fr. (français).

Ce livre est rédigé d'après les papiers inédits du maréchal de Bourmont, commandant en chef de l'expédition d'Alger en 1830. Comme le fait ressortir dans sa préface M. Louis Bertrand, de l'Académie française, la dite expédition était des plus impopulaires. Charles X et ses ministres n'avaient pas le don de plaire à la presse ni à l'opinion publique française. Aussi tous les journaux d'opposition ont-ils critiqué sans ménagement tant la conception que l'exécution de cette entreprise. L'étranger n'en augurait guère mieux. « Les Français sont fous, aurait dit Wellington, un revers effroyable les attend sur la côte d'Algérie ! » L'amiral Duperré, commandant de la flotte française, était fort tiède. Preuve en soit le bombardement d'Alger, dont le général Valazé, chef du génie de l'armée, estimait